



Année scolaire 2017-2018

Description des frais -Campus de Loretteville

Frais d'ouverture et d'analyse de dossier, examen d'admission pour les nouveaux élèves : 50 \$

*Ces frais ne sont pas remboursables.

	Précolaire	Primaire
Frais d'inscription ou de réinscription *Ces frais ne sont pas remboursables.	110 \$	110 \$
Services éducatifs : Les frais pour les services éducatifs concernent les dépenses relatives à l'organisation des cours. Ils couvrent une partie des dépenses pour le matériel d'arts plastiques, la bibliothèque, les activités éducatives, etc.	2 385 \$	2 439 \$
Frais de garde du matin et du midi (Reçu émis aux fins d'impôt)	1 072 \$	792 \$
Frais administratif pour le Programme du Baccalauréat international (BI)	75 \$	75 \$
Matériel didactique : Reprographie, matériel pédagogique maison	-	115 \$
Assurance scolaire (obligatoire)	4 \$	4 \$
Association des parents : L'institution accepte de recueillir les dons et de les remettre à l'Association pour lui permettre de réaliser ses projets.	40 \$ par famille	40 \$ par famille
TOTAUX	3 686 \$	3 575 \$

Service de garde (facultatif) Reçu émis aux fins d'impôt

Fréquentation régulière : 3 à 5 jours par semaine	990 \$
Fréquentation occasionnelle	12 \$ par jour
Participation aux journées pédagogiques	36 \$ par jour

Service de repas (facultatif)

Service de repas chauds, facturation administrée par le traiteur Aramark. Sinon, l'enfant doit apporter son propre repas froid ou préalablement chauffé. (Aucun service de micro-ondes)	819 \$ soit 4,55 \$ /repas
---	-------------------------------

Don à la Fondation de L'École (facultatif)

Contribution volontaire suggérée	50 \$
----------------------------------	-------

Les frais présentés dans ce document sont déterminés par le Conseil d'administration de L'École des Ursulines de Québec et Loretteville.